

## **Absence de communication, présence d'indifférence**

Il m'est arrivé un cas curieux et déconcertant que j'aimerais rendre public par le biais de cette revue, en expliquant brièvement de quoi il s'agit. Bien sûr, un fait-divers, banal mais tout de même légèrement inquiétant, déconcertant pour la vie musicale suisse et pour sa crédibilité. Peut-être ma démarche sera-t-elle jugée naïve ou au contraire impertinente ? Mais il en va tout de même d'une certaine dignité et d'un certain respect que l'on doit aux compositeurs.

Il y a environ six mois, je me suis permis de contacter par écrit deux ensembles zurichois dont je connais un peu les responsables, afin de leur proposer d'inscrire éventuellement à leur prochaine saison une de mes pièces, ce d'autant plus que j'avais constaté que ces ensembles n'avaient jamais eu l'idée de jouer ma musique. Force est de constater que ma démarche était naïve ou totalement inutile, puisque je n'ai à ce jour reçu aucune réponse de leur part, ni par téléphone, ni par e-mail, ni par écrit ! Constatant cette absence de réponse, j'ai téléphoné, ou essayé de téléphoner à ces personnes – en laissant des messages – sans résultat non plus. En outre, la même démarche fut entreprise auprès de l'intendant d'un grand festival de Suisse centrale (que je connais assez bien pour avoir voyagé avec lui -par hasard il est vrai !- de Moscou à Zurich), d'inscrire à une prochaine saison une œuvre pour voix et orchestre qui avait été créée à Stuttgart en 2004. À ces trois personnes furent donc adressées des lettres contenant des propositions d'œuvres, des demandes de rendez-vous et un CD. Je vais bientôt avoir 68 ans, mes œuvres sont souvent jouées en Europe, peu en Suisse (à part quelques exceptions comme Gilgamesh au Schiffbau de Zurich ou Ubuphonie à la Tonhalle de Zurich), et je reçois régulièrement des commandes qui me permettent en partie de vivre décemment mais modestement. Le fait que mes œuvres ne remportent pas partout l'adhésion souhaitée ne me dérange absolument pas, car le compositeur doit savoir assumer les risques de ne pas plaire à tout le monde. Ce qui m'étonne cependant, et qui est la raison de mon intervention dans ce journal, est cette absence de réponse. Une telle indifférence, une telle nonchalance à l'encontre d'un compositeur me semble représenter une attitude qui confine à un manque de respect, voire même à un certain mépris. Ce d'autant plus que la Suisse est un pays très attaché à conserver une attitude correcte envers ses concitoyens. Une réponse – même évasive, même négative – me semble être la moindre des politesses qu'un compositeur est en droit d'attendre lorsqu'il s'adresse à ces institutions ou ces organismes.

Je ne peux m'empêcher de rechercher des raisons à cette absence de réponse. Faudrait-il créer son propre ensemble pour être joué ? Disposer d'un cercle de relations efficaces ou de réseaux qui permettent de contacter plus facilement les décideurs ? Une initiative isolée n'a-t-elle donc aucune chance d'aboutir ? Les personnes contactées ne sont-elles simplement pas prêtes à se laisser influencer

ou stimuler par les propositions émanant de compositeurs en dehors de leurs réseaux ? Les décideurs ont-ils encore le temps ou l'envie de communiquer avec des compositeurs autres que ceux qu'ils ont choisis ou qui leur ont été recommandés – ce qui devrait être une de leur mission première ? Autant de questions sur lesquelles il serait intéressant de discuter, autour d'une table ronde, peut-être lors de la prochaine fête des musiciens suisses qui aura lieu à Lausanne en septembre ?

À quoi peut bien servir cet article ?!

Cet article dénonce un malaise certain face à cette situation d'indifférence, et la protestation qui en découle contient un signal de déconcertement, car il y a une dégradation évidente des rapports entre le producteur et le créateur. Bien sûr, les programmations se font longtemps à l'avance, mais il devrait aussi y avoir des espaces libres, disponibles à des offres spontanées, qui viennent de l'extérieur, des offres, des propositions susceptibles d'insuffler une nouvelle orientation ou de créer des synergies. Comment contourner cette non-communication, comment l'accepter sans être étonné, comment la combattre ? En étant plus direct, en sonnant aux portes, en étant plus incisif ou au contraire plus « diplomate », en sachant attendre son heure, en ne s'adressant qu'aux instances connues du requérant, celles dont on tutoie les responsables ? Ou alors espérer que l'on pensera peut-être à vous, un jour ?!

Cet article s'adresse surtout aux personnes responsables de cette inexplicable et regrettable absence de communication, à cette impolitesse flagrante, à cette indifférence manifeste, afin de les mettre face à leurs responsabilités . Il y a un devoir moral, je dirais même une déontologie à respecter : on ne traite pas un compositeur de la sorte, par le silence, comme si rien ne s'était passé, comme si la poste n'avait pas fonctionné, comme si la lettre avait été jetée dans la corbeille.

Je suis conscient que le cas que je sou mets ainsi à l'appréciation et à la connaissance des lecteurs de Dissonance fera que vraisemblablement certaines portes se fermeront devant moi. Mais il me paraît essentiel de dénoncer cette situation. L'indifférence que je ressens par cette absence de réponse à mes lettres doit être rapportée publiquement –c'est mon intime conviction-, pour que l'attitude des décideurs change et s'humanise. Et puis, heureusement, il n'y a pas que la Suisse autour de nous !